

SÉCURITÉ INCENDIE

Organisation d'un exercice d'évacuation



Tout public



Modulable



Adaptable selon
la demande



Objectifs

Des exercices d'évacuation doivent être réalisés tous les six mois dans les entreprises, les structures d'accueil pour personnes âgées ou en situation de handicap et les structures de soins. Nous vous proposons d'organiser et d'encadrer les exercices d'évacuation dans votre établissement.

L'objectif est de préparer vos collaborateurs à réagir rapidement et de manière appropriée en cas d'évacuation. Cela permettra d'éviter les mouvements de panique et contribuera à mettre tous les occupants en sécurité.

Compétences développées

- Donner l'alarme pour évacuer l'établissement
- Alerter les secours selon les procédures internes de l'établissement
- Procéder à l'évacuation selon le type d'évacuation
- Procéder au recensement du personnel

Pédagogie

- Exposés interactifs (selon la demande)
- Etude des plans d'évacuation incendie de l'établissement
- Démonstrations par le formateur
- Exercices pratiques en groupe
- Débriefing de l'exercice

Accessibilité et prérequis

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter pour la mise en œuvre).

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.



Adaptable selon la demande.



Généralement entre 1 et 2 heures, nous adaptons les amplitudes horaires en fonction du type d'exercice souhaité (des apports de connaissances peuvent être réalisés en amont de l'exercice).

Exercice modulable avec une formations incendie, secourisme ou ergonomie.



Tous les collaborateurs de l'établissement présents dans les locaux. Tous les collaborateurs des ERP de type J et U (structures d'accueil pour personnes âgées et/ou en situation de handicap et structures de soins).

Lieu de formation

Directement dans votre établissement, nous privilégions cette méthode pour adapter la formation aux spécificités de votre établissement.

Périodicité recommandée

Obligatoire tous les 6 mois pour les structures d'accueil pour personnes âgées ou en situation de handicap et les structures de soins.

Règlementaire tous les six mois Article R.4227-39 du Code du travail

Nous recommandons **une formation incendie par an.**

Tarif et délai de réalisation

Sur devis, nous consulter.

SÉCURITÉ INCENDIE

Organisation d'un exercice d'évacuation



Tout public



Modulable



Adaptable selon la
demande



PROGRAMME

Enseignements théoriques

- Conduite à tenir en cas d'incendie
- Déclencher l'alarme
- Les différents moyens de secours
- Emplacement des extincteurs, des RIA, des plans d'évacuation incendie, du point de rassemblement
- Donner l'alerte
- Les évacuations
- Les dégagements d'urgence
- Les levées de doutes
- Rôle du guide file et du serre file
- Rôle du responsable d'évacuation
- Les évacuations horizontales (selon les cas)

Enseignements pratiques

- Visite de l'établissement, des circuits d'évacuation incendie, des issues de secours et du point de rassemblement
- Repérage de l'emplacement des moyens de secours (extincteurs, RIA, système de détection incendie)
- Mise en application de la conduite à tenir en cas d'incendie
- Exercice de dégagement d'urgence
- Exercice d'évacuation incendie avec la technique du guide file-serre file
- Recensement des collaborateurs au point de rassemblement
- Les évacuations horizontales (selon le cas)

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : évaluation orale ou QCM (sur demande)
- Partie pratique : évaluation lors de la mise en situation

Évaluation et bilan de formation

- Débriefing de la partie théorique
- Débriefing de la partie pratique
- Évaluation à chaud de la formation

LFP-CF-002

ORGANISATION

Références réglementaires

Code du travail-article R.4227-39

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale...

Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public

Chapitre XIV Établissements du Type J

Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées / Section XII
Moyens de secours

Chapitre IX : Établissements du type U

Établissements de soins / Section XII
Moyens de secours

Equipe pédagogique

Formateurs spécialisés en lutte contre les incendies

La plupart de nos formateurs incendie sont des **sapeurs-pompiers** en activités ayant une solide expérience pédagogique et opérationnelle.

Moyens pédagogiques

Déroulé pédagogique encadrant l'organisation de l'exercice

Support d'animation pédagogique utilisé en vidéoprojection

Plans d'évacuation incendie de l'établissement
Alarme incendie de démonstration

Attribution finale

Attestation de fin de formation

Notification sur le registre de sécurité